

## Charte des usagers du LABSPORT

Le LABSPORT est une association labellisée **Maison Sport-Santé (MSS)** depuis janvier 2020. Notre mission principale est d'accueillir, accompagner et orienter toute personne souhaitant reprendre ou pratiquer une activité physique régulière quels que soient son âge et ses pathologies.

Le LABSPORT propose un programme d'activités physiques adaptées de 12 semaines : "LABSPORT Tremplin". Ce programme est accessible uniquement sur prescription médicale. L'intégralité des séances sont réalisées par des enseignants en Activité Physique Adaptée (APA)<sup>1</sup>, de manière collective et en petits groupes.

### I. Sécurité des données personnelles et de santé

Le LABSPORT utilise l'application ODOO comme outil de stockage de données sécurisé et de gestion administrative au quotidien. Nous nous engageons à assurer la confidentialité de l'ensemble des données récoltées. Ces données peuvent être utilisées de façon anonymisée pour justifier auprès des financeurs des subventions obtenues.

Le LABSPORT communique avec les professionnels de santé en transmettant aux médecins prescripteurs un bilan synthèse du programme de l'adhérent via messagerie sécurisée.

### II. Parcours du pratiquant

#### 1) Engagement du pratiquant

Lors du bilan initial, l'adhérent(e) s'engage à transmettre sa **Prescription Médicale**, informer le professionnel APA de **l'ensemble de ses données de santé**, à **effectuer les tests de conditions physiques**, à **compléter les questionnaires** pour bénéficier d'une prise en charge adaptée. Tout au long du programme, l'Enseignant APA se réserve le droit de proposer à l'adhérent(e) un lieu de pratique qui lui conviendrait mieux.

Le LABSPORT propose à ses adhérents un programme d'activités physiques adaptées personnalisé qui s'étend sur 20 séances, à raison de 2 séances par semaine. A l'issue de ce programme un bilan final est réalisé afin d'analyser son évolution physique, psychologique et l'atteinte des objectifs initiaux. En contrepartie, l'adhérent s'engage à **payer l'adhésion ainsi que le montant correspondant à son revenu fiscal de référence** (cf tableau ci-dessous).

**Revenu fiscal de référence / (12 x nombre de part fiscale)  
= Somme utilisée dans le barème**

---

<sup>1</sup> L'enseignant APA est titulaire d'une **Licence ou d'un Master** afin d'intervenir auprès de personnes dont les aptitudes physiques, psychologiques ou sociales réduisent leur niveau d'activité et leur participation sociale (pathologies chroniques, handicap, ...). L'enseignant en APA propose des **situations motrices d'enseignement** qui utilisent des activités physiques, sportives ou artistiques dans des conditions techniques, matérielles, réglementaires et motivationnelles adaptées à la situation et à la sécurité du pratiquant et dans un objectif de **rééducation, de réadaptation**, d'éducation, de prévention et/ou d'insertion sociale.

Grille Tarifaire	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5
Barème	< 1000 €	1001 à 1500 €	1501 à 2000 €	2001 à 3000 €	> 3001 €
Montant d'adhésion	10 €	50 €			
Prix mensuel	24 €	44 €	70 €	97 €	117 €
Total	<b>70 €</b>	<b>130 €</b>	<b>210 €</b>	<b>290 €</b>	<b>350 €</b>

L'adhérent(e) s'engage à :

- ❖ être **présent sur la durée du programme de 10 semaines** (consécutives) **ainsi qu'au bilan final**
- ❖ **Respecter les horaires** déterminés et de **prévenir en cas d'absence**
- ❖ **Se rapprocher de sa mutuelle** pour une potentielle prise en charge de son programme

Le LABSPORT se réserve le droit de modifier les plannings en cas d'évènements organisés ou imprévus au cours de l'année. En contrepartie, il s'engage à prévenir les adhérents en cas de modification de créneaux ou d'annulation de séances.

Les règlements sont effectués auprès d'un salarié du LABSPORT par chèque, espèce ou carte bancaire. Une facture sera délivrée à toute personne qui en effectue la demande.

Il est à noter que certaines **complémentaires santé** peuvent prendre en charge tout ou partie du coût de son programme. Chaque adhérent doit se renseigner auprès de sa mutuelle sur les modalités de remboursement.

Les séances peuvent être **reportées dans la limite de 3** peu importe le motif (*hors hospitalisation*), sur l'intégralité du programme.

## 2) Hygiène et sécurité

Le LABSPORT garantit un encadrement adapté et sécurisé avec des séances personnalisées à chaque personne en fonction de ses besoins, de ses capacités et de ses envies. En cas de problème de santé apparent, les enseignants en APA peuvent refuser un adhérent non apte à la réalisation de la séance pour sa sécurité.

L'adhérent s'engage à respecter les infrastructures et le matériel mis à disposition par le LABSPORT.

## III. Vie associative

Le LABSPORT informe et invite les adhérent(e)s aux événements en lien avec le sport-santé auxquels il participe ou qu'il organise.

L'adhérent peut, s'il le souhaite, être bénévole au LABSPORT. Les bénévoles participent à l'organisation des événements et à la vie associative du LABSPORT (accueil téléphonique, permanence, etc). Les membres actifs<sup>2</sup> peuvent être dispensés du règlement de la cotisation de l'association. Chacun peut contribuer à l'amélioration du fonctionnement du LABSPORT en exposant ses idées et en les partageant via la boîte à idées gérée par le groupe "Imagine LABSPORT"<sup>3</sup>.

## IV. Dons

Notre association œuvre au quotidien pour promouvoir le sport santé et l'activité physique adaptée. A ce titre, vous pouvez faire un don à l'association. Vous avez la possibilité de recevoir des reçus fiscaux (Avec un don de 100 €, vous avez le droit à une déduction fiscale de 66 €). Votre contribution permet de faire vivre la vie associative du LABSPORT, renouveler le matériel, organiser des événements, etc.

<sup>2</sup> Personne qui facilite la tenue des activités de l'association et ne bénéficie pas des services du LABSPORT.

<sup>3</sup> "Imagine LABSPORT" est un groupe d'adhérents qui se réunit une fois tous les deux mois pour évoquer et mettre en place des idées innovantes permettant de développer le LABSPORT.